



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)

Déclaration commune CES/UETDC¹ « Pour une Europe sociale et une économie sociale de marché »

1. La CES et l'UETDC plaident pour une Europe basée sur le concept de l'économie sociale de marché. La racine de ce concept est la maîtrise des forces libres du marché dans un cadre fourni et contrôlé par l'État, défini aussi bien par la responsabilité individuelle que par les valeurs communes partagées dans toute la société. Pour nous, l'économie sociale de marché dans ses formes européennes est plus qu'une promesse. Ses objectifs sont la croissance durable, le plein emploi, le progrès social, le bien-être et la protection sociale. Nous voulons encore développer et approfondir ces principes en respectant les dimensions à tous les niveaux de prise de décision en Europe et encourager la cohésion sociale.
2. L'intégration européenne comme projet de paix est largement acceptée. L'avenir de l'Europe et de ses États membres est strictement basé sur la solidarité, la justice, la dignité humaine, la démocratie et l'autorité de la loi. Le marché n'a pas d'élan social par lui-même. Un marché fonctionnel doit respecter les objectifs de bien-être commun garantis par un état efficace et basé sur les droits fondamentaux déjà établis dans le Traité de Lisbonne. De telles valeurs doivent également s'appliquer aux marchés européens et mondiaux.
3. La CES et l'UETDC voient un danger dans la crise actuelle prise comme excuse pour stopper le développement et l'adoption de normes sociales ou voire, pour démanteler les acquis existants. Nous promettons de ne pas accepter cette utilisation et nous nous opposerons à toute tentative allant dans ce sens. Nous devons renforcer notre engagement pour une Europe sociale afin de corriger les dommages causés par les marchés financiers non régulés, une supervision insuffisante et les valeurs actionnariales non éthiques qui ont déclenché la crise économique la plus grave depuis les années trente. Nous devons revenir aux principes de création de l'économie sociale de marché basée sur des partenaires sociaux solides et leur co-responsabilité.
4. La CES et l'UETDC sont convaincues qu'une régulation efficace et globale des marchés financiers est cruciale si l'on veut empêcher les crises financières à l'avenir.
5. La CES et l'UETDC voient dans la crise non seulement un danger mais également une occasion de reconditionner, de stabiliser et de vitaliser l'économie en Europe. Par conséquent, l'Europe doit veiller à ce que les travailleurs soient mieux qualifiés pour l'emploi et à ce qu'ils aient des emplois conformes aux technologies de demain, aux

¹ Confédération syndicale européenne/Union européenne des travailleurs démocrates chrétiens

conditions existant sur le lieu de travail et à la protection environnementale. Cela inclut l'encouragement à l'enseignement, à la formation professionnelle et à la formation tout au long de la vie déjà assurés par l'Union européenne. L'enseignement est un concept globaliste, l'être humain étant plus qu'une variable économique.

6. Nous avons besoin d'une Union européenne forte, considérant les problèmes sociaux, économiques et environnementaux comme complémentaires et non pas comme contraires. Pour y parvenir, la période législative prochaine du Parlement européen et de la Commission européenne devra être consacrée aux problèmes sociaux, économiques et écologiques qui seront au centre des actions politiques. Pour nous, la durabilité est beaucoup plus qu'un mot à la mode. La CES et l'UETDC considèrent que le changement climatique est une menace majeure non seulement pour les sociétés et nos économies mais encore pour le développement des pays. Nous apprécions donc la proposition du Commissaire désigné à l'action en faveur du climat comme première étape de reconnaissance de la nécessité de passer à l'action.

7. La CES et l'UETDC insistent sur le fait que les droits fondamentaux devront être pris en compte de façon équitable dans la législation et l'interprétation de la législation. La Charte des droits fondamentaux légalement et irrévocablement établie constitue un progrès dans cette direction. En outre, il faut veiller à ce que les libertés économiques n'aient pas la priorité sur les droits sociaux fondamentaux. C'est ce que nous entendons par économie sociale de marché. La CES et l'UETDC demandent l'introduction d'une clause de progrès social dans la loi primaire.

8. La CES et l'UETDC se sont engagées à combattre le dumping social en Europe sous toutes ses formes et à tous les niveaux. Par conséquent, nous saluons vivement l'introduction d'évaluations de l'impact social pour toutes les propositions futures visant à un niveau d'emploi élevé. Pour CES et l'UETDC la consolidation des forces sociales (les représentants des travailleurs et leurs organisations) dans les pays en voie de développement est une priorité dans le cadre des négociations pour des accords de libre-échange.

9. L'UETDC et la CES insistent pour mettre en œuvre le principe général de travail égal sur le même lieu de travail. Dans la situation actuelle, une protection plus forte des travailleurs précaires est nécessaire. Le principe de salaire égal à travail égal doit être suivi par les nouvelles initiatives contre le dumping salarial. Nous avons également besoin de nouvelles propositions de la Commission en matière d'égalité entre les hommes et les femmes sur le même lieu de travail.

10. Ce principe doit devenir un principe directeur pour l'Union européenne. Par conséquent, nous nous engageons à démarrer le processus de clarification de la directive sur le détachement des travailleurs, visant à l'application de normes de sécurité élevées pour les travailleurs dans le bâtiment tout en respectant les différentes lois nationales et les traditions du travail des États membres de l'UE.

11. L'objectif principal de cette mandature législative est la création de plus d'emplois et de meilleure qualité. Après le rejet par le Conseil de la position du Parlement concernant le

temps de travail, la CES et l'UETDC demandent à la Commission de présenter de nouvelles propositions pour mettre fin au désengagement qui compromet les lois sociales qui protègent les travailleurs et qui affaiblit la position des partenaires sociaux dans le processus de dialogue social.

12. La CES et l'UETDC s'engagent elles-mêmes à travailler pour une Europe sociale plus forte. Cet accord n'exclut pas d'autres initiatives communes telles que les revendications de participation plus efficace des travailleurs, une co-détermination plus forte, la protection contre le licenciement, la portabilité des pensions, la protection de la maternité et des comités d'entreprise européens plus forts.